

**Entente cartellaire sur le marché de l'entretien des routes : où en sont les démarches d'indemnisation du canton et des communes ?**

Ivan Godat (Verts)

Au mois de septembre 2025, quatre entreprises ont été sanctionnées par la COMCO pour entente sur les prix pour divers marchés publics dans le domaine de l'entretien des routes dans les cantons du Jura, de Neuchâtel, de Berne et de Fribourg. Ces entreprises, parmi lesquelles une est implantée dans le canton du Jura, ont coordonné, entre 2009 et 2021, leurs offres et leurs prix et se sont parfois réparti les régions entre elles, entraînant des hausses de prix pour les collectivités cantonales et communales concernées. L'affaire concerne 30 millions de francs d'investissements publics. Ces ententes, qualifiées d'infractions graves à moyennement graves au droit des cartels par la COMCO, l'ont amené à prononcer de lourdes amendes (l'entreprise jurassienne concernée s'est vu infliger une amende comprise entre 640'000 et 990'000 francs).

En réponse à une question orale sur le sujet, l'ancien ministre David Eray indiquait le 3 septembre 2025 que le Canton allait voir « comment nous allons pouvoir défendre les intérêts publics jurassiens et avoir une restitution de l'argent indûment payé au travers de ce cartel ».

**Six mois après ces déclarations, nous souhaitons savoir où en sont les démarches entreprises par le Canton et les communes en vue d'une indemnisation pour les préjudices subis :**

1. **Le Gouvernement dispose-t-il d'estimations quant au préjudice subi par les collectivités cantonales et communales en lien avec cette affaire ?**
2. **Où en sont les démarches d'indemnisation des collectivités publiques jurassiennes initiées en fin d'année dernière ?**
3. **Le Gouvernement a-t-il coordonné son action avec les communes jurassiennes concernées (évaluation du préjudice subi, demande d'indemnisations, etc.) ?**
4. **Quelles mesures le Gouvernement a-t-il prises ou envisage-t-il de prendre pour éviter que de tels abus ne se reproduisent ?**
5. **Le canton et les communes confient-ils encore des mandats aux entreprises concernées ?**

Nous remercions par avance le Gouvernement pour ses réponses.

Ivan Godat (Verts)

**Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
  - Raphaël Breuleux (Verts)
  - Rémy Meury (CS-POP)
  - Baptiste Laville (Verts)
  - Pauline Godat (Verts)
  - Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

- Brice Prudat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 25 mars 2026